



BIOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOGAZ DU PARC DE L'AIZE

©Pascal Léopold

Fiche descriptive



SITE

Rue des Pays-Bas - Parc de l'Aize
63460 COMBRONDE



DATES DU PROJET

Démarrage chantier : septembre 2022
1er m³ de biométhane livré sur le réseau de
distribution local : mai 2024



PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz du Parc de l'Aize : maître d'ouvrage
ENGIE BIOZ : développeur, concepteur, propriétaire et
exploitant



MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

10 300 000€



SUBVENTIONS

Région Auvergne-Rhône-Alpes : 500 000 €
FEDER : 500 000 €
ADEME : 308 000 €

PARTENAIRES DU PROJET



AGENCE LYON

Urban Garden
6 rue Alexander Fleming
69007 Lyon

AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
35761 Saint Grégoire

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOGAZ DU PARC DE L'AIZE

22 GWh/an

©Pascal Léopold

UN MÉTHANISEUR TERRITORIAL À DOMINANTE AGRICOLE

La Centrale Biogaz du Parc de l'Aize a été développée par ENGIE BioZ sur le parc de l'Aize à Combronde, avec le soutien de la Combrailles, Sioule et Morge Communauté.

Le biométhane est produit à partir de matières majoritairement agricoles ainsi et de matières provenant d'industries agroalimentaires et de collectivités. Il est injecté dans le réseau de gaz GRDF qui alimente notamment Combronde et l'agglomération de Riom. Dans une logique d'économie circulaire, l'unité de méthanisation territoriale participe au verdissement du gaz transporté dans ces réseaux.

Les digestats sont valorisés en tant que fertilisants et amendements organiques sur les parcelles des exploitations agricoles partenaires, permettant ainsi de réduire l'usage d'engrais de synthèse.

La centrale valorise une partie de la chaleur fatale produite par un industriel voisin pour l'utiliser sur les équipements nécessitant de l'énergie thermique. Cette pratique évite l'autoconsommation de biogaz, tout en créant des synergies au sein du parc d'activité.

La Centrale Biogaz du Parc de l'Aize s'insère ainsi dans le tissu économique du territoire et participe à son dynamisme en créant 3 équivalents temps pleins ainsi que de multiples emplois indirects (construction, maintenance, transport, travaux agricoles, etc).

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

22 GWh/an soit l'équivalent de la consommation en gaz de 2 000 foyers

Capacité

240 Nm³/ injectés en continu dans le réseau de gaz (GRDF)

Paramètres de digestion

Voie sèche (digesteur de 2400m³)

Alimentation en substrats

Capacité : jusqu'à 74 tonnes / jour de substrats organiques introduites dans le digesteur soit jusqu'à 27 000 tonnes/an

Type de substrats

60 % d'origine agricole et agro- industrielle
35 % d'origine agro-alimentaire
5 % des collectivités locales

Valorisation agricole

17 exploitations agricoles partenaires (fourniture d'effluents et résidus de cultures et/ou épandage des digestats)
Plan d'épandage d'environ 2400 ha

Tonnes de CO₂ évitées

4500 tonnes de CO₂ par an